

## **BUREAU VERITAS déclare conforme au décret 1336 de la Loi Grenelle 2 le service « Information CO<sub>2</sub> » d'EUROPEAN TK'BLUE AGENCY**

**Le service « Information CO<sub>2</sub> du transport » d'European TK Blue Agency, l'agence de notation extra-financière « Transport », vient d'être audité et déclaré conforme par Bureau VERITAS aux exigences réglementaires du décret 1336 de la loi Grenelle 2 et à la méthodologie proposée par l'OEET (pilote par l'ADEME).**

L'information CO<sub>2</sub> des prestations de transport est **obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013**, suite à l'article L1431-3 du code des transports et le décret d'application n° 2011-1336 du 24 octobre 2011.

Cette obligation a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de la chaîne de transport d'orienter leurs choix vers des modes moins émetteurs de CO<sub>2</sub>.

### ***La première plateforme « information CO<sub>2</sub> », à être auditée par Bureau Veritas***

Accessible en mode SaaS, sans aucune installation sur le site de l'utilisateur, la solution garantit simplicité, efficacité et transmissions automatiques vers toutes les parties prenantes.

Les transporteurs calculent en quelques clics leurs Indices CO<sub>2</sub> pour tous les niveaux et mettent à disposition en temps réel les informations CO<sub>2</sub> à leurs donneurs d'ordres.

Tous les modes de transport sont pris en compte (routier, fluvial, ferroviaire, aérien, maritime) ainsi que le transport multimodal.

L'audit de la méthode de calcul CO<sub>2</sub> par **Bureau Veritas** assure la précision et la conformité des résultats fournis, gage de sécurité pour les clients des transporteurs.



### ***A propos de TK'Blue :***

*TK'Blue est la première agence européenne de notation « Transport » de l'empreinte environnementale globale des choix logistiques des chargeurs et donneurs d'ordre.*

*Entreprise de la « transition environnementale », elle a pour vocation de noter et valoriser les efforts environnementaux et sociaux réalisés dans le domaine du transport, en cohérence avec les nouvelles exigences législatives et réglementaires relatives à la RSE et au CO<sub>2</sub> aux niveaux européen et national (décret d'application de l'article 225 de la Loi Grenelle II).*

*L'Agence se différencie de certaines initiatives publiques et privées en cela qu'elle prend aussi en compte, bien au-delà du CO<sub>2</sub>, la totalité des externalités négatives du transport (émissions de gaz à effet de serre, particules, bruit, congestion, accidents, pollution des sols,...) et ce pour l'ensemble des acteurs de la Supply Chain qu'elle aborde comme un Ecosystème.*

**Sa gouvernance est européenne et composée de plus de cinquante représentants de tous les acteurs, experts et opérateurs de la chaîne logistique qui lui permet d'assurer sa **légitimité**, mais aussi sa **crédibilité**, son **évolution**, son **adaptation** et son **indépendance** sur le long terme.**

### **A propos de Bureau Veritas :**

*Bureau Veritas est un leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification. Créé en 1828, le Groupe emploie près de 59 000 collaborateurs dans environ 1 330 bureaux et laboratoires situés dans 140 pays. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.*

*Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20  
Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.*

*Pour en savoir plus [www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)*

### **Contact Presse TK'Blue Agency**

Raphaëlle Tissot - Chargée de communication

Tel. : 01 71 39 80 70 - [raphaelle.tissot@tkblueagency.eu](mailto:raphaelle.tissot@tkblueagency.eu)

[www.tkblueagency.eu](http://www.tkblueagency.eu)